

Surveillance épidémiologique en Alsace

Point de situation au 13 septembre 2012 (semaines 35 et 36)

| Sommaire |

En raison de l'interruption de transmission des données de la part de SOS Médecins France entre le 27 juillet et le 10 septembre, le bulletin du 13 septembre ne présente pas de données des associations SOS Strasbourg et SOS Mulhouse. Cependant, l'analyse de ces données reprendra à partir du prochain point épidémiologique.

En conséquence, les différents chapitres développés dans ce bulletin sont les suivants :

- La surveillance de la mortalité à partir des données transmises par l'Insee (p.2)
- Un bilan du Système d'alerte canicule et santé (SACS) du 1er juin au 31 août 2012 (p.2)
- Un rappel des modalités de signalement des MDO et signaux sanitaires au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace (p.3)

| Faits marquants |

- ⇒ Suite à l'épisode de forte chaleur du 16 au 22 août, aucun impact sanitaire majeur n'a été observé et le suivi des données de mortalité n'a pas montré d'évènement inhabituel.
- ⇒ D'après les données du réseau national de surveillance aérobiologique, il y a actuellement peu de risque d'allergie aux pollens dans la région. En cette période de l'année, ce sont les pollens ambrosies qui sont majoritairement responsables d'allergies or cette plante est peu présente dans la région.

| Actualités |

Bulletin hebdomadaire international (BHI), en ligne sur le site de l'InVS:

<http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/Bulletin-hebdomadaire-international>

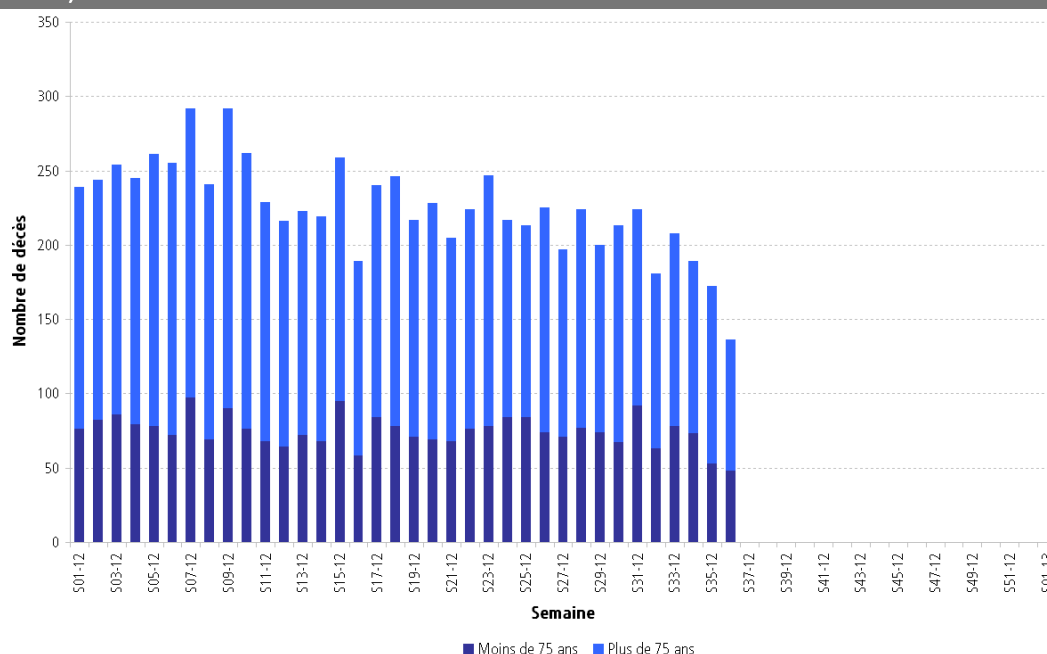
Bulletin national d'information du système de veille sanitaire SOS médecins :

http://www.invs.sante.fr/display/?doc=surveillance/urgences/bulletins_surveillance.htm

Bulletin Allergo Pollinique du 7 septembre 2012, Réseau national de surveillance aérobiologique :

<http://www.pollens.fr/les-bulletins/bulletin-allergo-pollinique.php>

| Figure 8 | Répartition du nombre de décès par classes d'âges en Alsace depuis le 1er janvier 2012 (Source : Insee)



En Alsace, d'après les données disponibles, le nombre de décès reste stable au cours des dernières semaines (sous réserve de complétude des données). En effet, les données relatives aux décès Insee proviennent des communes informatisées en Alsace et transmises par l'Insee. Les délais de transmission étant supérieurs à 7 jours, les données de la semaine 36 **sont incomplètes et non interprétables.**

| Bilan du Système d'alerte canicule et santé (SACS), 1er Juin au 31 août 2012 |

Le **Système d'alerte canicule et santé (SACS)** repose sur l'évaluation concertée des risques météorologiques par Météo France et des risques sanitaires par l'Institut de veille sanitaire (InVS). L'objectif de ce système de surveillance est d'identifier avec anticipation une vague de chaleur susceptible d'avoir un impact sanitaire majeur, afin de permettre la mise en place de mesure de prévention et de gestion de l'évènement. La surveillance d'indicateurs sanitaires permet d'apprécier cet impact éventuel.

Cet été, la France a connu deux épisodes notables de fortes chaleurs :

- Un bref épisode du 26 au 28 juin durant lequel 10 départements du Sud-ouest ont été placés en vigilance jaune canicule;
- Un épisode plus long et plus intense du 16 au 22 août durant lequel 34 départements sont passés en niveau Mise en garde et action (MIGA) du Plan national canicule.

Au cours de ce deuxième épisode, les départements du Bas-Rhin et Haut-Rhin Vosges sont passés au niveau MIGA les 19, 20 et 21 août (respectivement semaines 33 et 34).

Au cours de cette période, une augmentation du nombre total de passage et de passage de personnes âgées de plus de 75 ans a été observée le 20 août dans les service d'accueil des urgences (SAU) du Haut-Rhin. De même, dans les SAU du Bas-Rhin, le nombre de passage de personnes âgées de plus de 75 ans a été élevé le 21 août. Cependant, tous ces indicateurs sont revenus à leur niveau habituel les jours suivants. Aucun impact sanitaire majeur n'a été donc observé et le suivi des données de mortalité n'a pas montré d'évènement inhabituel.

Ce point épidémiologique clôture le SACS 2012.

Pour en savoir plus :

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/05/cir_35274.pdf

<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Climat-et-sante/Chaleur-et-sante/Systeme-d-alerte-canicule-et-sante>

| Modalités de signalement à l'ARS Alsace, pôle VGAS |

Les signalements transmis au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout événement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Tous signalement peut se faire par **téléphone au numéro unique : 03 88 88 93 33**

Ainsi que par une notification écrite :

- par **fax au 03 59 81 37 19**
- par mail à l'adresse suivante : ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr

Directeur de la publication :

Dr Françoise Weber,
Directrice générale de l'Institut de veille
sanitaire

Rédactrice en chef :

Christine Meffre,
Responsable scientifique de la Cire
Lorraine-Alsace

Comité de rédaction :

Virginie Bier
Benoît Bonfils
Oriane Broustal
Claire Janin
Sophie Raguét
Laurie Renaudin
Lucie Schapman
Frédérique Viller

Diffusion

Cire Lorraine-Alsace
ARS Lorraine
Immeuble « Les Thiers »
CO n°71
4 rue Piroux
54036 Nancy Cedex

Mail : ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr
Tél. : 03.83.39.29.43
Fax : 03.83.39.28.95

| Partenaires de la surveillance en Alsace |



Si vous souhaitez être destinataire du point épidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par mail à ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr